



Eclairage public

A la demande d'un nombre important d'habitants (une pétition a été présentée au conseil municipal), les horaires d'éclairage des rues vont être modifiés. La société en charge de l'entretien des lampadaires profitera de sa visite de contrôle annuelle mi-juin pour programmer une extinction dorénavant à minuit et un allumage à 5h du matin.

Dérogation scolaire

Devant le nombre important de demandes de dérogations scolaires (en général pour intégrer notre école), et afin d'éviter de traiter ces demandes au coup par coup, le conseil municipal a adopté la délibération à caractère général suivante (13 voix pour, une abstention) :

Accepter d'inscrire à titre dérogatoire :

- Les enfants des enseignants nommés à l'école d'Amayé sur Orne et les enfants du personnel communal.

Refuser

- Les inscriptions d'enfants domiciliés hors commune excepté si la commune de domicile accepte de verser la participation financière annuelle calculée d'après les dépenses réelles de fonctionnement du groupe scolaire.
- Les inscriptions hors commune des enfants domiciliés à Amayé sur Orne considérant que la commune organise un service de cantine et de garderie.

Il est important de préciser que cette décision a été uniquement motivée par des considérations financières, le coût complet de la scolarisation d'un enfant à l'école d'Amayé vous sera présenté dans la prochaine gazette.

Personnel communal

Déjà présentée dans la précédente gazette, il ne manquait qu'une photo pour parfaitement vous familiariser avec Mme Ory, notre nouvelle adjointe administrative qui assure les permanences d'accueil à la mairie.



Travaux



La réfection de la voirie du chemin de Tous Grains (prise en charge par la Communauté de Communes) sera réalisée au mois de septembre. Les travaux de rénovation du trottoir de la rue principale (en montant, à gauche, depuis la mairie jusqu'au croisement avec la route de Vieux) devraient prochainement débiter pour un montant de 13 700 €.

En même temps, l'entreprise interviendra sur d'autres petits travaux de voirie (Impasse Barassin, Impasse des Trembles, rue de la Cavée, Sente Renaud).

Ces travaux représenteront la seule dépense « importante » de la commune cette année. D'autres lieux du village mériteraient des aménagements mais leur coût est actuellement trop important pour notre budget. L'embellissement de la rue principale, outre son prix raisonnable, permettra d'améliorer l'image de notre commune en assurant une continuité avec la place de la mairie.

Rappel : Vous pouvez venir retirer gratuitement le numéro de votre maison en mairie. Identifier son domicile par son numéro et son nom est fortement conseillé pour faciliter différentes démarches (facteur, courriers venant de la mairie ...).

La prochaine gazette sortira fin juin avec un dossier complet sur le budget communal. Cependant, nous pouvons déjà vous annoncer que les taux d'impositions communaux resteront à nouveau inchangés cette année.

Concessions

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la modification des tarifs des concessions au cimetière communal.

- Anciens tarifs :** concession 30 ans : 100 €
- concession colombarium 30 ans : 300€
- Nouveaux tarifs :**
- concession 30 ans : 200 €
- concession colombarium 30 ans : 200€

Cérémonie du 8 mai

En ce 8 mai 2010, Amayé célébrait le 65^{ième} anniversaire de la Victoire de 1945.

Une victoire qui mettait fin à plus de 5 années de guerre.

Devant un public malheureusement clairsemé, Sylvain Colino et le président de l'association des anciens combattants accompagnés du portedrapeau (en photo) se sont recueillis devant le monument aux morts à l'écoute du Chant des Partisans.

Les enfants de l'école ont ensuite entonné la Marseillaise reprise en chœur par l'assistance.



Au delà du devoir de mémoire, cette cérémonie a également pour vocation « la construction d'une Europe de la paix, des droits de l'Homme et de la solidarité économique sur laquelle nous fondons tous l'espoir d'un avenir meilleur et fraternel pour les générations futures » rappelait M. Colino, citant Hubert Falco (secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants).



Le Sport à Amayé sur Orne

L'association LSAO (Le Sport à Amayé/Orne) vous propose de participer à la deuxième édition de la randonnée des Grands Murins le dimanche 30 mai à Amayé, départ du stade. VTT 50 km, 35 km, 25 km, Pieds 10 km et Familles 5 km ou 3 km, les organisateurs ont prévu des circuits pour tous les goûts et tous les âges ! (Inscription : 5 €).

Deux autres stages de tennis sont également programmés début juillet et fin août sur les deux terrains du stade (dates à définir). Toujours encadrés par Laurence Duval, brevet d'état tennis, ces stages sont ouverts aussi bien aux adultes qu'aux enfants, de tous niveaux.

Renseignements au 02 31 23 83 24, par courriel : contact.lsao@gmail.com et sur le site de l'association : <http://lsao.jimdo.com/>

A noter : une quinzaine de « joggers » jeudi dernier. Enfants et adultes se retrouvent à la mairie tous les jeudis, à 19h, pour courir dans un esprit de détente et de convivialité. Deux parcours en fonction du niveau. Vous êtes toutes et tous les bienvenus jusqu'au jeudi 1^{er} juillet inclus.

LSAO

Bus vert

Certaines personnes pour diverses raisons (modification d'établissement scolaire, vieillesse ...) ont besoin d'une assistance particulière pour apprendre à voyager sur le réseau des Bus Verts d'une manière autonome. C'est pourquoi le Conseil Général a souhaité que les Bus Verts créent un service d'assistance et d'accompagnement personnalisé totalement gratuit. Sur simple appel au 0 810 214 214 du lundi au samedi de 7h à 20h, une personne d'Infoligne prendra rendez-vous avec vous pour vous accompagner dans un trajet de reconnaissance et vous aider à comprendre les documents (horaires, tarifs ...). N'hésitez pas à faire appel à ce précieux service !

Auberge du Pont du Coudray

Reprise des vendredis musicaux dans le cadre sympathique de l'auberge avec deux formations au programme : l'orchestre de jazz ODJ et le groupe de blues Sophie. Toutes les dates dans la partie « Agenda ».



Pour chaque soirée, en plus d'une musique de qualité, vous pourrez également profiter d'un menu spécial composé de 2 entrées, 2 plats et 2 desserts au choix pour 24 € (un kir, ¼ de vin et un café compris).

Réservation de votre table au 02 31 80 53 55

La charte de l'organisateur

Les beaux jours arrivant, un rappel à la loi nous a semblé utile :

- En qualité d'organisateur d'une manifestation, je suis responsable.
- Je veille à une consommation modérée d'alcool. J'incite les conducteurs à ne pas boire.
 - Je limite les bruits pour respecter la tranquillité du voisinage.
- Je suis vigilant sur le comportement des participants dans le respect des lieux et des personnes.

Libération

Le 53^{ième} DI, composé de plusieurs milliers d'hommes (reconnaissance, infanterie et artillerie) est une unité territoriale galloise qui dès 1937 est rééquipée d'un matériel neuf. Durant les premières années de la seconde guerre mondiale, cette division s'entraîne dans les îles britanniques.

Les premières unités débarquent à Arromanches dès le 25 juin 1944.

Début juillet, son artillerie appuie la progression des Wessex vers la célèbre côte 112 (région d'Esquay), théâtre de 40 jours de combats extrêmement violents, déterminants dans la bataille pour la libération de la France.

Le 15 juillet, dans un assaut nocturne, le 53^{ième} DI se lance sur l'Odon mais subit de lourdes pertes face aux 9^{ième} et 10^{ième} SS Panzer Divizion.

Maintenu dans le secteur de l'Odon, le 53^{ième} DI s'enlise dans des attaques et contre attaques coûteuses en vies humaines. Ce n'est qu'à partir du 4 août que le retrait de l'armée allemande sur l'autre rive de l'Orne lui permet de se remettre en mouvement. Ainsi un escadron de reconnaissance, le 53^{ième} RD, part de Baron/Odon le 4 au matin et libère notre village dans la journée.

Pour célébrer cet événement de notre histoire communale, une stèle sera inaugurée le jeudi 10 juin à 18h, place de la mairie, en présence de deux vétérans du 53^{ième} RD ayant participé à la libération d'Amayé, des enfants de l'école qui correspondent avec eux depuis quelques années, de toutes les associations et de nombreux invités (Ms. Boilay et Duval se déplaceront à l'école quelques jours avant pour évoquer ce passage de l'histoire de notre région avec les enfants).

Ce 10 juin, après un rappel historique par Marc Boilay, des chants interprétés par les enfants ... les deux vétérans dévoileront la stèle et seront fait citoyens d'honneurs. La cérémonie se clôturera par un lâcher de ballon aux couleurs galloises et un verre de l'amitié dans la salle communale.

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre le plus nombreux possible ce jeudi 10 juin dès 18h !



Personnalités

Quand on entre dans l'univers des collectionneurs que sont René et Simone, un couple bien sympathique de notre village, on ne peut qu'être émerveillé par la diversité, la beauté, le nombre d'objets accumulés au gré des pérégrinations dans les salles des ventes, chez les antiquaires.

René se passionne essentiellement pour les balances, instruments de pesée.

Et Simone collectionne les lampes à pétrole. Chaque collection compte plus de cent pièces



René explique, détaille chaque balance et là

on entend parler du « Trébuchet » balance de précision utilisée en pharmacie, dans les laboratoires chimiques, balance Testud, à tabac, balance Roberval avec plateaux supérieurs (elle doit son nom à son inventeur Gilles Personne, originaire de Roberval dans l'Oise), pèse-lettre et encore et encore

Des plateaux, il y en a de toute dimension, en fonte en cuivre en laiton et autre

Des poids, il y en a de toute forme en cuivre, en laiton ...et autre, certains s'emboîtant les uns dans les autres.

Pour les mesures effectuées dans le commerce, périodiquement, plateaux et poids sont vérifiés et portent un poinçon attestant la date de validité du contrôle.

Quant à Simone, elle a des coups de cœur pour certaines de ses lampes. On en compte une centaine, de tailles très diverses.

Verres de toute couleur, agrémentés de motifs, pied en marbre, en étain, barbotine et autre, chacune a son originalité,

On a envie de s'arrêter longtemps pour en savoir davantage sur l'histoire de ces objets. Peut-être un jour nous offriront-ils une exposition. Merci à eux de nous avoir fait partager leur passion.



Fête de l'école

La fête de l'école se déroulera cette année le samedi 26 juin à l'école.

Au programme :

- accueil des parents à partir de 10h15.

- 10h30 : spectacles des enfants.

- 12h30 : repas organisé par l'association des parents d'élèves (APE). Apéritif, paella ou assiette anglaise, dessert et un verre de vin pour 12 € (tarif moins de 12 ans : 7 €).

- l'après-midi : grande kermesse organisée par Mme Belhache en partenariat avec l'APE. Pêche à la ligne, palets, photos mystère, tirs au but, chamboule tout, panier garni, enveloppes et diverses autres animations avec en particulier un concours du plus beau chapeau ! Fabriquez votre chapeau et remportez un appareil photo numérique (nombreux lots pour le concours enfants également).

Que vous soyez parents d'enfants scolarisés à l'école ou non, vous serez chaleureusement accueillis (bon de réservation pour le repas dans votre boîte aux lettres et dans les cahiers de liaison début juin ou par téléphone au 02 31 08 17 70 avant le 18 juin).



Pétanque

Le comité des fêtes remercie sincèrement les habitants d'Amayé et les clubs des communes avoisinantes pour leur participation au concours de pétanque du 1^{er} mai. 22 doublettes inscrites !

Et toujours une aussi bonne ambiance.

Les Gais Lurons

Deux manifestations au programme pour cette association.

Tout d'abord, la première édition des feux de la Saint-Jean. Une balade familiale nocturne et illuminée avec départ et arrivée au stade pour l'allumage du traditionnel bûcher de la Saint-Jean suivi d'un temps de convivialité. Il ne vous reste que quelques jours pour commander vos lampions à l'aide du papillon distribué dans votre boîte aux lettres ou en appelant Pascal Brustier au 02 31 08 04 69. Ensuite, le désormais incontournable pique-nique au stade (plus de 200 convives l'année dernière et une ambiance remarquable). Au programme, de la musique pour danser et des animations pour s'amuser !

Chacun apporte son pique-nique mais il vous sera demandé une participation de 0,50 € par famille pour le charbon de bois (barbecue et buvette à disposition).

N'oubliez pas de retourner la réservation que vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres pour que les organisateurs puissent prévoir le bon nombre de tables et de chaises.

Toutes les dates dans l'agenda page 5.



Le chiffre du jour : 2

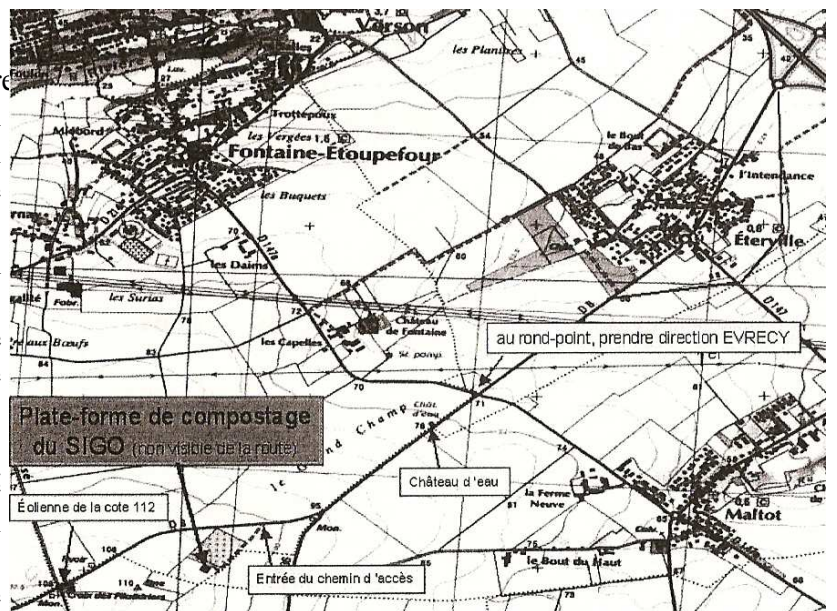
2 € les 100 litres puis 1 € par litre supplémentaire. C'est le prix de vente du compost produit par le syndicat intercommunal mixte du Grand Odon à partir d'un mélange de déchets verts en provenance des déchetteries avoisinantes et de boues issues de la station d'épuration. Ce compost, riche en éléments fertilisants, apporte de l'humus au sol, stimule l'activité biologique, améliore la capacité de rétention en eau, aère le sol et ne dégage pas d'odeur !

Il s'utilise comme un terreau (en petite quantité pour les jeunes plants) ou peut s'étaler sur le sol comme un paillage (penser à l'humidifier avant).

Le compost est vendu en vrac, prévoir donc une remorque, des baquets, des sacs ...

Horaires d'ouverture : du 1^{er} octobre au 31 mars, le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

Du 1^{er} avril au 30 septembre : le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

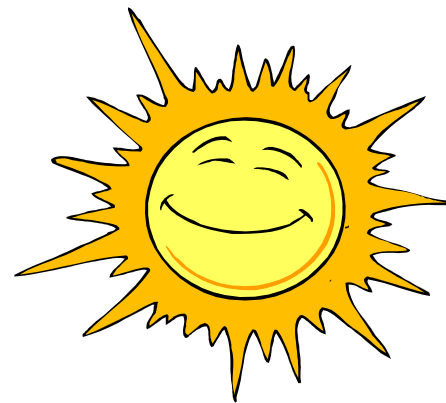


Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mmes HOMMET et ORY, lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 N° d'urgence : 06 45 17 47 56 Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)



Agenda de l'été



Vendredi 28 mai : en France, c'est la fête des voisins !

Dimanche 30 mai : randonnée VTT et boucles familles marche/vélo (organisée par LSAO, voir article en page 2).

Jeudi 3 juin : activité tarot à la maison des Tilleuls (activité du comité des fêtes).

Vendredi 4 juin : soirée jazz à l'auberge du Pont du Coudray (voir article en page 2).

Dimanche 6 juin : tournoi annuel de foot des jeunes du FC2O. Dès 10h au stade, venez encourager les enfants d'Amayé et les nombreuses équipes de la région présentes !

Jeudi 10 juin : inauguration de la stèle dédiée au 53^{ème} RD gallois, à 18h place de la mairie.

Samedi 12 juin : chorale de l'école, de la grande section au CM2, à 10h30, salle communale.

Mercredi 16 juin : conseil municipal. Rappel, les séances sont publiques.

Vendredi 19 juin : les feux de la Saint-Jean (organisés par les Gais Lurons, voir article en page 4)

Samedi 26 juin : fête de l'école et kermesse à l'école (organisée par Mme Belhache et l'APE, tout le programme en page 4).

Début juillet : stages de tennis sur les terrains du stade encadrés par Laurence Duval (organisés par LSAO)

Vendredi 2 juillet : dernier jour d'école. Sortie vélorails pour les élèves.

Samedi 3 juillet : le traditionnel pique-nique (organisé par les Gais Lurons)

Samedi 3 juillet : traversée des grèves du Mont Saint Michel avec visite guidée de l'abbaye le soir (organisée par le groupe des randonneurs du comité des fêtes).

Vendredi 16 juillet : soirée jazz à l'auberge du Pont du Coudray.

Vendredi 6 août : soirée jazz à l'auberge du Pont du Coudray.

Vendredi 27 août : soirée country à l'auberge du Pont du Coudray.

Fin août : stages de tennis sur les terrains du stade encadrés par Laurence Duval (organisés par LSAO)

Et toujours les différentes activités hebdomadaires du comité des fêtes et de LSAO.

Renseignements :

Comité des fêtes : 02 31 80 58 84.

Les Gais Lurons : 02 31 08 04 69.

LSAO : 02 31 23 83 24.

A noter :

- Pas de tennis de table et d'activité tarot en juillet et août.

- C'est à son plus grand regret que l'APE s'est vue dans l'obligation d'annuler son tournoi de foot annuel, le nombre d'équipes inscrites (4) était insuffisant.